

PUBLIC

Personnel électricien opérant dans les domaines HT, appelé à effectuer ou diriger des travaux ou des consignations, des opérations d'essais sur les installations électriques.

PRE-REQUIS

Personnes ayant les connaissances en électricité

POSITIONNEMENT

Aucun

OBJECTIFS

Acquérir une bonne connaissance de la réglementation en matière de sécurité électrique afin d'analyser les risques ;
Etre capable d'exécuter des travaux électriques, des opérations de consignation sur des ouvrages et/ou installations électriques en HT en toute sécurité et conformément à la nouvelle réglementation.

METHODOLOGIE DE L'ACTION

Alternance de théorie, d'étude de cas pratiques, de démonstrations de matériels, de travaux en groupe et de travaux pratiques sur des installations permettant de préparer les stagiaires à leurs activités quotidiennes.

DUREE

Durée 3,5 jours, soit 25 heures

EVALUATION DES ACQUIS

Validation :

- Attestation de formation
- A l'issue de la formation un avis et un titre pré-rédigé seront adressés à l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES/SESSION

PROGRAMME

La nouvelle réglementation

Les 4 décrets 2011, les changements importants, les nouveaux titres d'habilitation.

Les zones à risques électriques en HT

Zones d'environnements, de voisinage....

Les documents applicables en HT

La démarche d'analyse des risques

Les moyens de protection

Equipement individuel et collectif

La consignation

Rôle du chef d'établissement ou d'exploitation,
Rôle du chargé de consignation, de travaux, de l'exécutant électricien, du surveillant de sécurité,
Cas particuliers,
Les verrouillages.

Appareillage électrique en HT

Modes de livraisons HTA, HTB, etc.
Appareillage de sectionnement,
Appareillage de commande,
Protection contre les surintensités,
Le transformateur (DGPT2, etc.).

Manœuvres, mesurages, essais vérifications

Manœuvres et procédures de consignation et de déconsignation, d'exploitation, d'urgence.

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

Applications pratiques

Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste),
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais,
Organiser, délimiter et signaler la zone d'opération spécifique,
Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter-verrouillage dans le cadre d'une consignation en 2 ou 4 étapes,
Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection,
Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (fiche de manœuvre, attestations de consignation, etc.).

Evaluation des connaissances théoriques ainsi que du savoir-faire par des travaux pratiques, conformément à la norme NF C18-510